



VIVRE A ETAIN

Magazine d'informations municipales



Goûter des Aînés 12 février 2012



Mai 2012 - N°54

Courriel : mairie@ville-etain.fr
Internet : www.ville-etain.fr





Spectacle Restos du Cœur
15 janvier 2012



Cérémonie des Vœux
20 janvier 2012



Repas spectacle Oxygène
4 février 2012



Soirée Hiroa Maohi
25 février 2012



ARCELOR MITTAL
de passage à Etain
Jeudi 29 mars 2012

EDITORIAL

POUR UNE INTERDICTION DES POIDS-LOURDS DE PLUS DE 17.5 TONNES EN AGGLOMERATION SAUF DESSERTE LOCALE

Le Maire de la Ville d'ETAIN a adressé au Préfet et au Conseil Général le courrier suivant :

Je me permets de m'adresser à vous à propos des nuisances et de l'insécurité créées par la circulation intensive des ensembles routiers en traversée d'Etain sur l'axe RD603 – RD618 dans les rues Poincaré et Justin Paul.

La mise en service d'un demi-contournement de la commune, s'il est un atout indéniable, reste une mesure incomplète. En effet, la circulation est reportée sur la rue Poincaré qui supporte quotidiennement un flot incessant de poids-lourds, de convois exceptionnels de plus en plus nombreux (transports d'éoliennes, de bateaux de plaisance, de ponts métalliques, des matières dangereuses...) et autres véhicules lourds 3 essieux, avec les conséquences que l'on peut imaginer en termes de sécurité routière, de nuisances olfactives et sonores, et surtout de dégradations. Un récent comptage organisé par l'ADA enregistre 4099 véhicules/jour dont 492 poids lourds.

On ne compte plus les bordures abîmées, les candélabres et luminaires de Noël bousculés, les barrières de sécurité piétons pliées... le tout à la charge de la Ville. Le trafic poids lourds est d'une dangerosité incontestable avec notamment des immeubles qui tremblent, dont certains présentent désormais des fissures importantes. L'an dernier, la ville a réparé une nouvelle fois les tampons d'assainissement et de pluvial, des avaloirs détériorés par les poids lourds pour une somme de 16 000 euros. Ils avaient déjà été réparés en 2008... J'ajouterai à ce constat des accrochages matériels à répétition, fort heureusement sans gravité pour le moment

La rue Poincaré est aujourd'hui devenue le centre commercial de la ville avec une fréquentation piétonne très importante et la cohabitation avec ce flux routier ininterrompu pose des problèmes de sécurité publique.

C'est pourquoi **je sollicite l'interdiction de la traversée d'Etain aux poids lourds de plus de 17.5 tonnes**, sauf desserte locale, et **souhaite que l'on réactive le dossier concernant la**

création de la seconde branche du contournement, tout en étant conscient des difficultés budgétaires et des priorités départementales dans le domaine routier.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Comptant sur votre compréhension et votre appui,

Veuillez agréer ...

Affaire à suivre

CIRCUIT DE LORRAINE



Cette année, la 2^{ème} étape du 52^{ème} circuit de Lorraine partira de la place de la mairie d'Etain, **le jeudi 17 mai à 12h05**.

Les animations débuteront dès **9h30 jusqu'à 12h** avec entre autres les associations TECHNICALCIRK', HIROA MAOHI ainsi que l'Harmonie de Thierville. L'Est Républicain, RTL et FR3 seront présents.

Pour une bonne organisation et pour permettre aux participants de se préparer, le stationnement sera restreint.

L'association US BUZY CYCLISME, l'UCIA et la ville d'Etain participent à ce projet et vous convient à venir nombreux applaudir ces sportifs.

Samedi 12 mai se court le prix de la Ville d'Etain avec 130 coureurs régionaux, belges, luxembourgeois et allemands. Le départ se fera à la mairie d'Etain à **14h30**.

MAIRE ET ADJOINTS

UN PEU D'HISTOIRE LOCALE

⇒ **Qui, aux élections municipales de 1989 et 1990, avait promis la réalisation d'un Foyer des Jeunes ?** La liste "Etain d'abord" sur laquelle figurait un membre d'AGIR, adjoint aux associations à l'époque.

Qui a créé le foyer des jeunes ? L'équipe de Jean PICART, élue en 1995 : un bâtiment mixte occupé par Oxygène, les Amis Stainois et Hiroa Mahoi. Ce local fut inauguré en 1997.

⇒ **Qui, à la même époque, avait promis l'aménagement du terrain central des Clairs Chênes** entre la rue Charles Péguy et le Grand Breuil ? "Etain d'abord", encore.

Qui a aménagé ce terrain ? L'équipe de Jean PICART.

⇒ **Qui avait promis l'aménagement de l'accès au Bois de Tilly ?** "Etain d'abord".

Qui a aménagé le Bois de Tilly ? L'équipe de Jean PICART. Les travaux ont été réalisés en 2006. Savez-vous que le Bois de Tilly est le mieux aménagé des forêts meusiennes ?

⇒ **Qui avait promis la création d'une salle polyvalente** pour les associations ? "Etain d'abord".

Qui a réhabilité, agrandi ou construit plus d'une quinzaine de bâtiments associatifs depuis 1995 ? L'équipe de Jean PICART.

⇒ **Qui avait promis l'aide aux familles en difficultés ?** "Etain d'abord"

Qui a créé les Restos du Cœur ? L'équipe de Jean PICART en 1996. Qui a apporté une aide du CCAS aux personnes âgées au dessous du seuil de pauvreté et amélioré le dispositif Précarité Pauvreté ? L'équipe de Jean PICART encore.

⇒ **Qui a, tout récemment, menti** en annonçant 300 emplois créés entre 1990 et 1995 ? L'ancien adjoint d'"Etain d'abord", aujourd'hui membre d'AGIR.

Qui a créé beaucoup plus d'emplois qu'auparavant, aujourd'hui perdus du fait de la crise aggravée depuis 2008 ? L'équipe de Jean PICART. (CF : Etain Informations, février 2012)

⇒ **Qui n'a créé aucun lotissement entre 1989 et 1995 ?** "Etain d'abord".

Qui, depuis 1995, a créé 70 parcelles en accession à la propriété et 25 logements sociaux plus 14 logements pour personnes âgées isolées ? Qui a augmenté la population de près de 300 habitants ? Les équipes à Jean PICART.

Le saviez-vous ?

La Directive Eaux Résiduaires Urbaines (DERU) impose une mise aux normes des communes en matière des eaux usées. Pour information, voici une circulaire du Conseil Général en date du 14 décembre 2011. « Le respect de cette directive est devenu un enjeu national majeur depuis la condamnation de la France par la Cour de Justice Européenne en septembre 2004 pour non respect de la DERU **avec une amende record de 50 M€ et une astreinte journalière de 785 000 €**. Il est envisagé de reporter cette amende sur les collectivités qui ne respecteraient pas les normes de rejet des eaux usées ».

Il faut des résultats concrets pour le rejet des eaux usées dans le milieu naturel, un bilan sera réalisé en 2015.

Les collectivités les plus importantes seront fortement sanctionnées si elles ne respectent pas les directives.

La nouvelle municipalité d'ETAIN élue en 1995 s'est attelée à cette question ; nous avançons :

*Réfection des canalisations d'eaux usées-rues du Cimetière, des Abattoirs et de l'Orne

*Création d'un réseau neuf avenue De Gaulle , route de Damvillers et de Foameix.

Cette année, nous entreprenons la réfection des réseaux de l'avenue des Clairs Chênes, des travaux étalés sur trois ans.

Malheureusement, l'incidence sur le contribuable consommateur d'eau sera d'environ **30 centimes d'euros du m³** en 2012, malgré les subventions obtenues de nos partenaires, Agence du Bassin et **Conseil Général**.

LU DANS LA PRESSE LOCALE (26 MARS 2012)

L'INSEE Lorraine a mené une enquête sur le « Bien être en Lorraine » qui prend en compte l'environnement social ou socioculturel, les possibilités de transport, les capacités intellectuelles ou les revenus.

L'INSEE précise les zones où les lorrains sont les moins susceptibles d'évoluer dans un environnement de bien être « Le sud-ouest mosellan, le nord-ouest des Vosges. On y trouve toute la Meuse en dehors des villes de VERDUN, BAR-LE-DUC, ETAIN ». Un bon point pour ETAIN.

Pour la sécurité des élèves et des piétons

La municipalité a l'objectif permanent d'améliorer la sécurité de vos enfants et des piétons aux abords des Ecoles.

Elle constate journalièrement des stationnements anarchiques Rue Justin Paul à proximité des feux tricolores, ce qui est inacceptable.

De nombreuses places de stationnement ont été récemment créées rue des Ecoles ainsi que deux parkings sur le site de l'ancien collège : l'un en face de l'école élémentaire, l'autre en face du Centre Social et Culturel.

En conséquence, la municipalité vous informe des nouvelles dispositions.

1) Les entrées et sorties à l'école élémentaire d'ETAIN sont interdites côté rue Justin Paul (feux tricolores)

2) Les entrées et sorties s'effectuent uniquement par la rue des Ecoles en accord avec la direction de l'école

3) En revanche les entrées et sorties de la crèche Galipette continueront à s'effectuer par la Rue Justin Paul

4) Dans la rue des écoles, une zone à 20 km/h est mise en place

5) Les parents d'élèves de la Rue du 3^e RHC, de la rue de la Maternité, du Lotissement des Cens peuvent se rendre dans la rue des Ecoles par l'Impasse HLM de la Rue du Colonel Autun puis le long du Centre Social dont le chemin piéton sera aménagé cet été grâce à la pose d'enrobés.

6) Pour les élèves des Clairs Chênes, nous conseillons d'utiliser le bus mis à disposition par le Conseil Général. A tous les autres habitants, nous conseillons le covoiturage.

La municipalité compte sur votre compréhension et votre appui pour un respect strict de ces nouvelles dispositions.

NB : Il s'agit d'une expérimentation

Conseil des Droits et Devoirs des Familles

Le CDDF (Conseil des Droits et Devoirs des Familles) a été installé lors du Conseil Municipal du 19 décembre 2011.

Il s'agit d'un groupe de personnes en relation avec les jeunes : directrice et directeur des écoles, principal du collège, membre du centre social, assistante sociale, psychologue scolaire, délégué départemental de l'éducation nationale, président de la FCPE, policier municipal, adjointe au Maire au CCAS et adjoint au Maire en charge de la prévention.

Ces membres, soumis au secret professionnel, évoquent les problèmes de certains adolescents afin d'identifier les aides qui pourraient être proposées aux familles.

Le but n'est évidemment pas de juger ces familles mais de les accompagner dans leurs difficultés.

C'est une démarche avant tout de prévention, essayer d'intervenir avant que certains jeunes ne fassent des actes répréhensibles par la loi, éviter qu'ils se retrouvent devant la justice.

Si vous désirez des informations, contacter Madame FABE ou Monsieur ANDRIN en mairie.

Vision à long terme

A l'époque de la mise à jour du Plan Local d'Urbanisme, (PLU) en 2006, la municipalité a prévu plusieurs **emplacements** dans la ville.

Nous en avons réservé deux de part et d'autre à l'entrée du Cimetière route de Damvillers.

Nous avons saisi l'opportunité de la vente de l'ex-propriété de Monsieur MALHER, pour récupérer une parcelle de terrain qui servira à l'agrandissement ultérieur du Cimetière.

La première étape consiste à un aménagement de places pour les Columbariums.

Pour le moment, la ville possède encore des emplacements pour les sépultures dans l'ancien et le nouveau Cimetière.

Telle est la vision à long terme de la municipalité.

Comment fonctionne le Plan Local de redynamisation (PLR Verdun-Etain) ?

1) Le Plan Local de Redynamisation et les axes prioritaires :

Le PLR du bassin Verdun-Etain a été initié en mai 2011 pour une signature du contrat le 16 décembre 2011, soit un délai très court pour l'émergence de projets définis. L'Etat a une priorité pour les projets prêts, avec engagement de démarrer en 2012, voire déjà engagés.

Les axes prioritaires retenus sont :

1. Développement économique des entreprises
2. Soutien à des projets à caractère médical ou social liés à l'aide à la personne
3. Soutien des projets destinés à renforcer l'attractivité du territoire

Un 4^{ème} axe est retenu, spécifique : celui d'un projet structurant du territoire (la gare multimodale de Verdun).

L'objectif étant prioritairement la création d'emplois et le développement économique pour compenser les pertes d'emplois dus à la réorganisation du ministère de la Défense.

Aussi, dans le cadre du 1^{er} axe, « le développement économique des entreprises », une enveloppe financière spécifique est réservée à l'innovation d'entreprises meusiennes et une entreprise d'Etain s'est d'ors et déjà positionnée pour bénéficier d'une subvention.

2) L'enveloppe financière et les critères d'éligibilité :

Une enveloppe de 3 millions d'euros (TTC) est attribuée à un territoire de 5 Communautés de Communes (Verdun, Etain, Charny, Dieue-sur-Meuse, Souilly). Cette enveloppe est décomposée comme suit :

2 millions d'euros au titre du FRED

1 million d'euros au titre du FNADT

Ces deux fonds ont leurs propres règles d'éligibilité : chaque projet doit donc répondre à une liste de critères d'éligibilité pour pouvoir bénéficier d'un accompagnement.

Ainsi la Codecom du Pays d'Etain a présenté 5 projets pouvant s'inscrire dans l'un des 3 axes prioritaires. Malheureusement, les critères d'éligibilité des fonds du PLR n'ont pas permis d'intégrer 2 de ces projets (projets touristiques : accueil des camping-cars et projet d'aménagement de Petitcollin) et seuls les 3 projets à caractère économique de la Codecom d'Etain ont été validés (dont le projet porté par une entreprise) ;

Cette sélection a également été fatale à plusieurs projets des 4 autres territoires.

3) Le cas particulier d'un projet à caractère médical, la Maison de Santé :

La volonté de la Codecom était également de présenter le projet d'une maison de santé pluridisciplinaire mais au regard du critère de l'exécution rapide des travaux, cela n'était pas envisageable alors que ce projet aurait été confortablement aidé et nous aurait permis d'obtenir un taux de subvention global très satisfaisant, proche de 80 %.

Deux projets de Maison de Santé sont par ailleurs intégrés au PLR : un à Souilly, l'autre à Thierville. Il s'agit de projets prêts à démarrer, validés par les professionnels de santé et les collectivités ; les financeurs potentiels se sont de plus déjà positionnés. Les subventions PLR complètent le financement pour un taux de subvention global à environ 80 %.

La Codecom d'Etain ne rentre pas dans ce cas de figure puisque les démarches envers les professionnels de santé achoppent depuis 2004.

4) Comparatif avec des projets portés par les autres collectivités : l'exemple de Charny

La Codecom de Charny bénéficie bien d'une aide globale de 310 000 € pour trois projets :

- Un projet d'extension de la ZA du Wameau, projet de développement économique : la Codecom d'Etain a déjà viabilisé une première extension de la ZI et la ZAC du Château d'eau est achevée.

De plus La subvention accordée à la Codecom de Charny est proportionnelle au coût de ses travaux qui est 3 fois plus élevé que le nôtre, ce qui explique son montant.

- Un projet de création d'un service de garderie et de restauration à Belleville-sur-Meuse : la Codecom du Pays d'Etain a déjà créé ces accueils sur plusieurs communes de notre territoire (Etain, Eix, Buzy, Foameix) : notre besoin aujourd'hui dans ce type de service n'est pas prioritaire. De même une crèche existe déjà à ETAIN (20 places)

- un projet de salle de musiques actuelles à la MJC de Belleville-sur-Meuse : projet d'un montant de 1 308 750 € bénéficiant d'un soutien du Conseil Général et de la Région Lorraine.

La Codecom a construit et ouvert le Centre Culturel et Touristique à Etain en 2009 avec des locaux adaptés aux effectifs du CEMDO.

La mémoire courte

Fin 2010, la municipalité a mis en débat le projet de travaux de création de la voie verte, avenue du 8ème BCP **en présence de tous les élus.**

Nous avons deux estimations, la première relative aux travaux de voirie (170 000 euros), la seconde relative à l'enfouissement des réseaux EDF d'éclairage public et de téléphone pour une somme évaluée à **450 000 euros.**

D'un commun accord, les Conseillers Municipaux ont décidé d'abandonner l'enfouissement pourtant envisagé, en raison du coût.

La rue Leloup sera améliorée cet été avec reprise des réseaux d'eau potable et des branchements. La commission générale avec tous les élus avait notamment débattu de cette question dès le mois de janvier 2012.

Aucune remarque de l'opposition, sauf à la dernière minute... juste avant de voter le budget.

La municipalité rappelle toutefois qu'elle a enfoui les réseaux dans les lotissements, place de l'Hôtel de Ville, rue de Morteau et place des Fusillés...

ARCELOR MITTAL de passage à Etain

Le jeudi 29 mars, les ouvriers d'Arcelor Mittal qui ont entamé une marche jusqu'à Paris pour tenter de sauver leur emploi, se sont arrêtés sur la place de la mairie, l'Hôtel de Ville représentant pour eux la République et le droit des citoyens.

Après avoir installé tables et chaises, la municipalité leur a ouvert ses portes pour qu'ils puissent se rafraîchir et soulager leurs pieds douloureux.

Nous leur avons offert des boissons pour agrémente leur collation.

Les ouvriers de Florange nous ont remerciés pour notre accueil et leur avons adressé tous nos encouragements.

Claude GEORGES Adjoint

AGIR PLUTÔT QUE DE DIRE

En 2008, nous avons promis

- ⇒ **Achèvement du lotissement « le Vieux Moulin à vent »** **FAIT**
- ⇒ **Création d'un nouveau lotissement dit « de Riéwillers »** **FAIT**
- ⇒ **Requalification de la gare SNCF et de la place** **FAIT**
- ⇒ **Requalification de la rue de Morteau et de la place des Fusillés** **FAIT**
- ⇒ **Requalification de la rue de Metz** **A FAIRE**
- ⇒ **Développement des circulations douces** : route de Damvillers, route de Longwy et avenue du 8^{ème} BCP **FAIT**
- ⇒ **Création d'un bâtiment commun au Judo et à Handisport** **FAIT**
- ⇒ **Création de nouveaux parkings selon les opportunités**
 - rue des Ecoles **FAIT**
 - rue du Dr Munier (ancien site Serva) **2012**
 - rue du Contour (ancien service Technique) **2012**
- ⇒ Réfection de la toiture de l'Eglise **2012**
- ⇒ **Amélioration des voiries**
Trottoirs Rue Remoiville, route de Foameix Rue du Jura, et rue Nouvelle **2012**

À suivre

TRANSPORTS SCOLAIRES

Pour obtenir votre carte de transport, inscrivez-vous dès maintenant sur www.meuse.fr

RUE LUCIE AUBRAC

Quelques nouvelles plaques de rues viennent d'être posées dans Etain. De plus, Raymond Aubrac vient de décéder. Drôle de coïncidence car le 10 octobre 2011, le Conseil Municipal d'Etain a donné le nom de son épouse, Lucie Aubrac, à la rue du nouveau lotissement de Riéville. C'est, également, la première rue d'Etain qui porte un nom de femme.

Lucie Aubrac (de son vrai nom **Lucie Samuel, née Bernard**), est née le 29 juin 1912 à Paris^[1] de parents originaires de Saône-et-Loire.

Fille de viticulteurs bourguignons, elle passe avec succès le concours de l'École normale primaire pour entrer dans l'enseignement et « monte » à Paris dès ses 17 ans pour gagner sa vie comme plongeuse dans un restaurant.

Ses rencontres au cours des années 1930 avec de jeunes Polonais, Hongrois, Allemands et Roumains fuyant les régimes autoritaires de leur pays la sensibilisent au danger représenté par le fascisme. En 1936, lors d'un voyage à Berlin, elle prend brutalement conscience de la réalité du régime nazi et de son antisémitisme.

Agrégée d'histoire à la Sorbonne, elle est nommée professeur à Strasbourg. C'est là qu'elle rencontre Raymond Samuel, un jeune ingénieur des Ponts et Chaussées. Ils se marient en 1939.

Dès la défaite de juin 1940 et l'occupation de la France par l'armée allemande, elle et son mari refusent la défaite et choisissent la voie de la clandestinité et de la Résistance.

En 1941, Lucie fait alors partie du groupe Libération-Sud, qu'elle-même, son mari et Jean Cavailles ont contribué à créer à Lyon. Elle travaille notamment au journal Libération. Ils adoptent alors comme "nom de guerre" celui d'Aubrac, une région française.

Raymond Aubrac est arrêté par la police lyonnaise le 15 mars 1943, puis relâché. Lucie organise, peut-être avec son mari, l'évasion de l'hôpital de l'Antiquaille de leurs compagnons Serge Asher (pseudo Ravel), Maurice Kriegel-Valrimont (Fouquet-Valrimont) et François Morin dit Marchal (alias Forestier). Le 21 juin, il est à nouveau arrêté, cette fois-ci par la Gestapo, à Caluire, avec Jean Moulin notamment. Aubrac est emprisonné à la prison de Montluc de Lyon. Refusant de laisser son mari aux mains des bourreaux nazis, Lucie Aubrac organise son évasion le 21 octobre 1943.

Ils entrent alors dans la clandestinité puis parviennent à rejoindre Londres en février 1944.

Une fois la guerre achevée, Lucie Aubrac est chargée par de Gaulle de la mise en place des Comités départementaux de Libération, et participe à l'Assemblée Consultative du Gouvernement provisoire de la République française, tandis que son mari devient Commissaire de la République et travaille pour la reconstruction.

Refusant d'utiliser sa notoriété et son statut d'héroïne de la Résistance pour faire carrière en politique, elle continue à enseigner et à militer, toujours en faveur des droits de l'Homme, de la paix et de livrer, à travers de nombreuses conférences, le témoignage de son engagement dans la Résistance, multipliant les rencontres dans les collèges et les lycées.

Grand officier de la Légion d'honneur, elle est l'auteur de plusieurs livres. Elle meurt le 14 mars 2007 à l'Hôpital suisse de Paris à Issy-les-Moulineaux (où elle était hospitalisée depuis deux mois et demi) à l'âge de 94 ans.



Thierry Minarie, adjoint

MIEUX VIVRE ENSEMBLE !



Le cadre de vie est un élément déterminant pour la qualité de notre ville. En effet, nous sommes importunés dans notre vie de tous les jours par une série d'incivilités, qui finissent par nuire à notre confort de vie.

C'est en faisant preuve de civisme et d'éducation, de respect pour autrui, qu'ensemble nous rendrons notre ville plus propre.



Chats errants et pigeons

L'article 120 du règlement sanitaire départemental stipule qu'il est « **INTERDIT** » de jeter ou de déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats et **les pigeons**, la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

Rappel de l'article R. 632.1 du 18 juin 2010 : « est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2ème classe le fait de déposer, **d'abandonner**, de **jeter ou de déverser**, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, **des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres** ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation ». « Est puni de la même peine le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures ».

Comme chaque année, la ville organise, avec des piégeurs agréés de l'ACCA, le tir des corneilles et autres corbeaux.

Au centre ville, elle organise le piégeage des pigeons grâce à une société agréée. (coût: 3 000 €)



HORAIRES DE LA DECHETTERIE

Horaires d'ouvertures d'avril à septembre :

Mardi, mercredi et vendredi de 14h00 à 17h30
Samedi 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Dimanche de 9h00 à 12h00

Horaires d'ouvertures d'octobre à mars :

Mardi, mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00
Samedi 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Dimanche de 9h00 à 12h00



Une bonne nouvelle grâce au tri sélectif

L'an dernier, nous vous avons dit : **Plus vous trierez, plus on pourra limiter l'augmentation de la redevance « ordures ménagères »** En 2011, vous avez trié davantage... Promesse tenue : **la redevance est maintenue en 2012** malgré l'augmentation de la TVA de 5.5 % à 7 % et l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui passe de 17 € à 24 € la tonne et qui doit encore augmenter jusqu'en 2015...

ACCUEIL DE LOISIRS 2012

ORGANISÉ PAR LA VILLE D'ETAIN
SESSION DU 9 JUILLET AU 10 AOUT

UN MÉTIER, UNE PASSION

AU PROGRAMME DES CINQ SEMAINES, L'ENFANT POURRA DECOUVRIR :

Le métier de boulanger

Le métier d'agriculteur

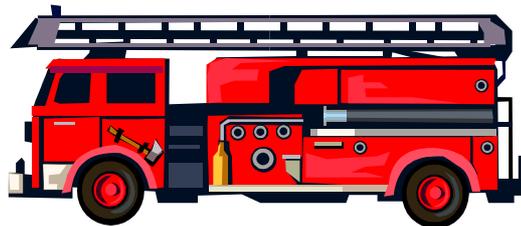
Le centre de secours d'ETAIN

L'usine et le musée de la poupée Petitcollin

Le parc zoologique d'Amnéville

Et bien d'autres activités :

Spectacle « les Poupées d'Or du Folklore »,
sortie vélo, piscine, cinéma



Que feras-tu
quand tu seras
grand ?

Moi je voudrais
m'occuper des
animaux



ACCUEIL

- Dans les locaux de l'école élémentaire pour les enfants âgés de 4 ans dans l'année jusque 12 ans révolus
- Durée 5 semaines du 9 juillet au 10 août mais possibilité d'inscription à la semaine (pas à la journée ou demi-journée)
- Horaires : de 9 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 ou en journée continue avec restauration ou repas tiré du sac (non défini). La ville a contacté plusieurs traiteurs qui n'ont pas répondu favorablement. Elle poursuit ses recherches. **Les repas ne seront assurés que si la ville trouve un traiteur.**

TARIFS

(permettant une accessibilité financière pour toutes les familles au moyen de tarifications modulées en fonction des ressources - critères définis par la CNAF)

	Semaine 5 jours
Quotient familial inférieur ou égal à 525 €	35.00 €
Quotient familial de 526 € à 614 €	38.00 €
Quotient familial de 615 € à 700 €	41.00 €
Quotient familial de 701 € à 900 €	43.00 €
Quotient familial de 901 € à 1 300 €	45.00 €
Quotient familial de 1 301 € et plus	47.00 €
Restauration (avec un repas tiré du sac au cours de la semaine)	26.00 €

- **Possibilité d'accueil supplémentaire** de 7 h 45 à 9 h 30 et le soir de 17 h 00 à 18 h 00 moyennant une participation financière :
 - 12.50 € par semaine de 5 jours et par enfant
 - que l'enfant vienne le matin, l'après midi ou les deux à la fois

POUR LES INSCRIPTIONS

Il est nécessaire de se présenter au secrétariat de mairie **du 29 mai au 1er juin de 9 h 30 à 11 h 30 et du 4 juin au 8 juin de 14 h à 16 h**, muni :

- 1) Du livret de famille sur lequel figure le ou les enfants (ou copie)
- 2) D'une attestation d'assurance en cours de validité
- 3) Des bons de vacances, chèques vacances
- 4) Du n° d'allocataire CAF ou MSA
- 5) Dernier avis d'imposition pour les familles non bénéficiaires de prestations familiales
- 6) Dernier bulletin de salaire pour les familles issues de régimes spéciaux (tels que MSA, EDF, SNCF)

L'inscription ne sera prise que si tous les documents sont présentés.

CONSEIL MUNICIPAL



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 13 FEVRIER 2012**

Après un exposé très intéressant de Rémy ANDRIN nouvel Adjoint en charge de la sécurité, le Conseil Municipal, à l'unanimité a délibéré en faveur de la création d'un Conseil des droits et devoirs des familles.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Le Conseil Municipal a débattu sur les orientations budgétaires pour l'année 2012.

Fonctionnement : Dépenses 1 672 851.22 €
Recettes 2 193 379.42 €
Résultat + 520 528.20 €

Investissement : Dépenses 1 029 057.15 €
Recettes 1 341 896.74 €
Résultat + 312 839.59 €

Quelques infos sur le CA 2011

Dépenses réelles : 705 117.93 €
soit 42 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement

Remboursement des emprunts 2011 :

Intérêts : 43 223.79 €
Capital : 112 892.58 €

L'endettement est raisonnable

Proposition affectation du résultat 2011

Sur budget de fonctionnement : 100 528.20 €
Sur budget investissement : 420 000.00 €

Proposition de réaliser un emprunt équivalent au capital remboursé en 2011. Conformément à notre précédente réunion du 30 janvier, proposition d'augmentation des taux d'imposition + 1.5% (Rappel, effet bases + 2%) d'où une recette sup-

plémentaire de + **8924 €** incluant effet base, effet taux. (Unanimité moins deux voix contre pour l'augmentation du taux de 1.5 %)

Rappel encore : cette augmentation des taux ne s'applique plus à la Contribution Financière des Entreprises (CFE). Rappel FNGIR : 29 000 € en 2011 davantage en 2012.

Le Maire a exposé la création récente d'un Fonds National de Péréquation horizontale qui est chargé de redistribuer entre les collectivités 150 millions d'euros en 2012 et progressivement 1 milliard d'euros en 2016 ; prélevés sur les Codecom et les communes et redistribués à d'autres.

Le budget 2012 prévoit la réfection des bordures et trottoirs de la rue Remoiville et de la rue Nouvelle, devant les HLM de la route de Foameix ainsi que la réfection complète de la rue Leloup. Dépense totale estimée : 193 000 €.

Sont prévus également l'aménagement de la cuisine de la Salle des Fêtes (20 000 €), l'agrandissement du cimetière (15 000 €), la réfection de la toiture de l'Harmonie Stainoise (25 000 €) et la mise en place de trois points de vidéo protection (29 000 €). Sans oublier la réfection de la toiture de l'Eglise dont le Marché Public est en cours et le remplacement de plusieurs fenêtres de l'Hôtel de Ville (900 000 €), une première tranche de mise aux normes de bâtiments recevant du public (Eglise, Hôtel de Ville) pour 30 000 €.

Pour ce qui concerne le budget annexe, Eau Assainissement, le Conseil Municipal s'est d'ores et déjà prononcé pour une première tranche de réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement aux Clairs Chênes. La dépense totale prévue avant ouverture des plis du marché public en cours s'élève à 1 250 000 € HT subventionné par nos partenaires Agence du Bassin et Conseil Général. Un emprunt est indispensable autour de 600 000 € à 700 000 € environ.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 02 AVRIL 2012**

Le Conseil Municipal de la Ville d'ETAIN :

APPROUVE A L'UNANIMITE (Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote), les Comptes Administratifs 2011 du budget Ville, du budget Eau Assainissement, et des budgets du Lotissement de

Riéwillers, du Lotissement Entre Deux Routes et du Lotissement du Vieux Moulin à Vent.

AFFECTE A L'UNANIMITE les résultats 2011 des budgets ville et eau assainissement.

FIXE A L'UNANIMITE MOINS DEUX VOIX CONTRE les taux suivants pour les quatre taxes communales pour l'année 2012, soit une augmentation des taux d'imposition de 1,5% :

- Taxe d'habitation :	8.29 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties :	11.00 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	17.50 %
- CFE :	8.31 %

ADOpte A L'UNANIMITE MOINS DEUX VOIX CONTRE le Budget Primitif Ville 2012.

ADOpte A L'UNANIMITE le Budget Primitif Eau Assainissement 2012 ainsi que le Budget Primitif 2012 du Lotissement de Riéwillers.

AUTORISE A L'UNANIMITE le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée à la Codecom pour les travaux de voirie 2012 suivants : rue Leloup, rue de la Poste, rue Nouvelle, rue François Denis, route de Foameix, accès derrière salle des fêtes, accès stand de tir, rue Remoiville, rue de Champagne, Carrefour rue Vandières/Goffin, Avenue Prud'Homme Havette, Avenue de la Vignette partie SNI militaire, Rue Raymond Poincaré, Rue du Jura, Rue de Metz, Rue des Ecoles pour un montant de 248 503.50 € euros HT auxquels s'ajoutent 8 896.43 euros HT d'honoraires de maîtrise d'œuvre.

DECIDE A L'UNANIMITE d'attribuer 34 545.00 euros de subventions répartis sur 42 associations/organismes.

AUTORISE A L'UNANIMITE Monsieur le Maire à ester en justice auprès du tribunal administratif de Nancy, dans la requête n°1200275-2, présentée par le Cabinet d'Avocat DEVARENNE ASSOCIÉS pour le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SAEP) de la région d'Herméville et **DESIGNE** Maître GARTNER Fabrice pour défendre les intérêts de la commune dans cette instance.

APPROUVE A L'UNANIMITE le projet de mise en place d'une réserve incendie Chemin du Haut Bois, dont l'estimation des travaux s'élève à 29 995,00 euros HT ainsi que le plan de finance-

ment, **SOLLICITE** l'aide financière de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour la programmation 2012 et **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à cette réalisation.

MODIFIE A L'UNANIMITE le tableau des emplois communaux afin de prendre en compte le recrutement de deux adjoints techniques territoriaux 1^{ère} classe et d'un adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} mai 2012 et **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2012.

FIXE A L'UNANIMITE comme suit la rémunération brute du directeur et des animateurs :

	Rémunération brute hebdo
Directeur	321 €
Sous Directeur	237 €
Animateur diplômé BAFA	190 €
Animateur avec 1 ^o partie BAFA	158 €
Animateur non diplômé	137 €

FIXE comme suit la participation des familles (sorties comprises)

	Semaine 5 jours
Quotient familial inférieur ou égal à 525 €	35 €
Quotient familial de 526 € à 614 €	38 €
Quotient familial de 615 € à 700 €	41 €
Quotient familial de 701 € à 900 €	43 €
Quotient familial de 901 € à 1 300 €	45 €
Quotient familial de 1 301 € et plus	47 €
Cantine pour 4 jours 1 jour par semaine : repas tiré du sac	26 €

DECIDE que le règlement des familles sera versé entre les mains du régisseur de recettes. Il sera remboursable uniquement en cas d'absence d'au moins 3 jours consécutifs pour maladie et sur présentation d'un certificat médical.

DECIDE qu'un accueil des enfants sera assuré par un animateur, tous les jours de 7h45 à 9h30 et de 17h à 18h, moyennant un tarif forfaitaire de 12.5 € par semaine et par enfant que l'enfant vienne le matin, l'après midi ou les deux à la fois.



DATES ELECTIONS 2012

Elections Présidentielles

2ème tour : 6 mai 2012

Elections Législatives

10 et 17 juin 2012

Les électeurs de la commune sont répartis dans les 3 bureaux de vote de la commune en fonction de leur domicile :

- **Bureau 1** : Salle Brasse et Focosi,
- **Bureau 2** : Ancienne école maternelle (rue Justin Paul),
- **Bureau 3** : Salle des fêtes.

FETE DES MERES

La commune d'ETAIN donne rendez-vous

le Dimanche 3 juin 2012 à 11h30

à toutes les mamans afin de leur souhaiter une bonne fête des mères, en musique avec la participation de l'Harmonie Stainoise et ce, autour d'un vin d'honneur.

Si le temps le permet, nous serons sur le parvis de l'Hôtel de Ville sinon nous nous replierons dans le hall.

A l'issue de cette cérémonie une rose sera offerte à chaque maman présente.

Nous vous attendons nombreuses.

Jocelyne HUMBERT

DU BLUFF !

Il est des courriers qui s'apparentent à du démarchage forcé.

En ce début d'année, une société privée spécialisée dans les contrats d'entretien des canalisations d'eau inonde les boîtes aux lettres de missives au contenu péremptoire. Et de proposer de souscrire sur le champ un contrat d'assistance plomberie (8 € par mois) avec joint une autorisation de prélèvement bancaire.

Il n'y a aucune obligation à donner suite. D'ailleurs les assurances habitation couvrent déjà les dégâts des eaux.

A VENDRE

- ⇒ Ancien local Œuvre des Berceaux, rue Thiers
- ⇒ Deux logements rue Pasteur.

S'adresser en Mairie



LE SAVIEZ-VOUS

⇒ **Développement durable dans son service technique** : la municipalité va mettre en place une énorme cuve afin de récupérer l'eau de la toiture pour l'arrosage estival.

⇒ **La réhabilitation de l'éclairage public des Clairs Chênes est terminée** :

Système validé par EDF et le GIP dans le cadre des économies d'énergie et qui, à ce titre, versent à la ville une subvention. Développement durable toujours.

⇒ **Cette année la ville va changer les vieilles fenêtres de l'Hôtel de Ville (installées en 1920...):**

Economie d'énergie et développement durable encore.

⇒ **L'état, via le CDEN, a supprimé douze postes de titulaires remplaçants en Meuse pour nos écoles** :

D'où des difficultés prévisibles pour assurer les remplacements dans nos écoles.

⇒ **L'Office Public de l'Habitat (les HLM)** va construire cette année trois logements adaptés, de 33 m² chacun, pour les gens du voyage sédentaires au Haut Bois (Salle à manger, toilettes et buanderie)

⇒ **Circulation rues Poincaré et Justin Paul** :

Un récent comptage enregistre **4099** véhicules/jour dont **492** poids lourds.

Le Maire intervient à nouveau auprès du Conseil Général et de la Préfecture afin d'interdire les poids lourds en transit sur cette route départementale.

⇒ **Le City Stade est terminé.** Il a été subventionné à 80 % Il sera utilisé par les collégiens et les élèves de l'école élémentaire, les associations sportives selon un planning hors temps scolaire établi par Anne-Marie BEAUCHET, 1^{ère} Adjointe

⇒ **La ville et la Codecom ne réalisent pas d'emprunts cette année.** L'endettement de nos deux collectivités reste très inférieur aux communes et codecoms comparables. Exception : budget des eaux.

LOTISSEMENT DE RIEVILLERS

7 parcelles sont encore à vendre au prix de 45 € le m².

S'adresser en Mairie au 03.29.87.10.35.

ASSOCIATIONS

Association PETITE ENFANCE AU PAYS D'ETAIN

Du Lundi au Vendredi de 7 H à 18 H 30, nous accueillons les enfants de 0 à 4 ans.

Des animatrices diplômées encadrent les enfants et leur proposent un grand nombre d'activités.

Des animations ponctuelles rythment l'année parfois accompagnées d'un goûter avec les parents :

- La galette des rois,
- Carnaval
- Pâques
- Fête des mères et des pères
- Ventes de livres
- Matinée du Goût
- St Nicolas....

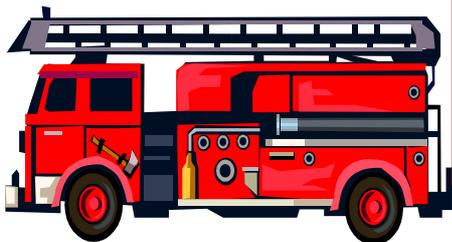


Des plages horaires moins fréquentées peuvent permettre une socialisation tout en douceur. Nos tarifs sont calculés en fonction de votre quotient familial.

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

Responsable Marie Odile COUTURIER
Crèche Galipette et Ribambelle
10 rue Justin Paul 55400 ETAIN
Tél/Fax 03 29 87 15 39

petite-enfance-etain@sfr.fr



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS D'ETAIN
Avenue du Général de Gaulle
organise
une foire aux puces
Dimanche 10 juin prochain de 6h à 19h
Place du Champ de Foire - ETAIN

Réservations au 03.29.87.00.54 ou 06.03.62.05.48

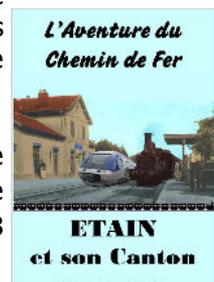
PRESIDENTS D'ASSOCIATIONS

Nous vous conseillons de communiquer en Mairie la date de l'Assemblée Générale de votre Association afin d'éviter plusieurs réunions le même jour à la même heure.

Merci.

L'association E.H.A. va publier un volume de 144 pages agrémentées de plus de 400 illustrations, de photographies de gares, de tracés, de trains à vapeur et, aussi, de cheminots. Quarante pages intérieures et la couverture seront en couleurs.

Nous présenterons cet ouvrage lors de notre prochaine Exposition des **26, 27 et 28 mai 2012.**





HIROA MAOHI

Créée en Août 2009 pour répondre à une demande de diversité des activités de danses proposées sur ETAIN, l' Association HIROA MAOHI a vu le jour.

Afin de répondre à un public plus large que celui des associations au profit des jeunes, afin de promouvoir la Culture Polynésienne, l'association dispense des cours de danses, anime un atelier de confection de costumes traditionnels ou chacun, dans la convivialité, aura à cœur de réaliser les différents costumes qui trouveront tout leur éclat à l'occasion du repas spectacle du 19 mai à la salle des fêtes d'Etain.

Créé par chaque danseur et danseuse dans l'esprit de la culture traditionnelle, chaque costume confectionné prend une valeur indéfinissable et personnelle.

Si vous voulez vous rapprocher de cette association au rayonnement grandissant, il est toujours possible de joindre sa Présidente :

Madame Versanie MALAKAI, 10 rue de Saunem à ROUVRES-EN-WOEVRE
versanie.malaki@wanadoo.fr



Comité national du Souvenir Français

Notre campagne d'adhésion se termine. Nous remercions toutes celles et ceux qui cette année encore nous ont renouvelé leur confiance, nous permettant ainsi de poursuivre notre mission.

Nos encaisseurs ont fait un travail remarquable malgré le caractère ingrat de leur tâche et leur déception de se trouver trop souvent devant des portes closes alors que les habitants étaient présents. Chacun reste bien entendu libre de soutenir ou non une cause mais la correction et le respect des personnes qui s'investissent dans le fonctionnement d'une association aurait voulu qu'un meilleur accueil leur soit réservé.

Le Président du Comité Cantonal d'ETAIN

Les Services à la Personne...
Pensez-y !



Contactez l'ADAPAH de La Meuse au 03.29.79.05.84



Des professionnels à votre service depuis près de 50 ans !

Accompagnement personnalisé avec un personnel qualifié sur tout le département

- Pour les personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap : accompagnement quotidien (aide au repas, au lever, au coucher, à la toilette)
- Pour les personnes en activité : tâches ménagères (ménage, repassage, courses...)
- Service de Téléassistance
- S.S.I.A.D. (Revigny sur Orvain)

Sans obligation d'engagement, demandez un devis gratuit !

Règlement par CESU préfinancé possible – Réduction fiscale de 50 %.

Permanence en Mairie d'ETAIN tous les mardis et jeudis de 9 h à 12 h

ADAPAH de La Meuse Association d'Aide à Domicile aux Personnes Âgées et Handicapées
2bis rue du Moulin
55000 BAR LE DUC (derrière l'O.P.H. de la Meuse)
Tél. : 03 29 79 05 84
Fax : 03 29 79 29 59
accueil@adapah55.fr

Agrément Qualité Préfectoral



GYM VOLONTAIRE

SAMEDI 9 JUIN 2012 à 20 h

Salle des Fêtes d'Etain

SPECTACLE DE FIN DE SAISON

sur le thème

« Voyage vers le passé »

Venez nombreux encourager nos groupes enfants et ados qui vous présenteront différentes prestations, résultat du travail réalisé au cours de l'année.

ENTREE LIBRE

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter
Florence LEPEZEL
au 03.29.87.25.26
ou le secrétariat au 06 62 49 07 11

U. S. E. B

Après huit saisons aux commandes de l'USEB, l'ensemble des acteurs se voit récompensé du travail fourni au quotidien. Les plus petits que l'on appelle U6/U7/U8/U9 sont encadrés par Yannick LAMBOTIN et chaque samedi une vingtaine de gamins vont défendre les couleurs de l'USEB sur les stades du nord meusien. A savoir que Yannick est le seul éducateur à présenter autant d'équipes chaque week-end. Un grand merci aux parents qui apportent leur soutien pour l'encadrement.

Pour la catégorie U11 l'équipe 1 qui joue en poule haute est encadrée par Eric COSSON. La présence aux entraînements suivi d'un travail sérieux permet à cette équipe de réaliser de belles performances. Vainqueur du tournoi d'Homécourt qui comptait de nombreuses équipes de Moselle.

L'équipe 2 qui compte de nombreux gamins 1^{er} année participe au championnat phase basse et sous l'expérience de Pascal SREDNIWA tire son épingle du jeu et progresse chaque samedi et un petit clin d'œil à madame HERMAND qui remplace Pascal lorsqu'il est retenu pour raisons professionnelles.

L'équipe U13 encadrée par MM. Jean-Claude TISSANDIER et Stéphane PLANTEGENET réalise une phase printemps remarquable. Trois matches, trois victoires. Vainqueur de la finale régionale U13 et sera la seule équipe meusienne à la grande finale qui se jouera le 5 mai 2012 au stade Marcel Picot à Nancy.

Les U15 âgés de 14 et 15 ans continuent sur leur progression et pour cette saison les résultats parlent d'eux même. 1^{er} pour la phase automne 6 victoires un nul. Ces résultats ont permis à cette équipe de gagner son billet pour la phase haute. Après trois rencontres ils occupent la première place avec trois victoires.



*Jean-Claude TISSANDIER et ses joueurs
représenteront la Meuse
à la Finale Régionale des U13
le samedi 5 mai
sur le Stade Marcel Picot à Nancy*

- Félicitations -

Cerise sur le gâteau. Engagés en coupe de Lorraine avec 81 équipes, nos jeunes participeront au 8^{ème} de finale où seulement 16 équipes restent en lice. Ils affronteront le FC Thionville le 8 mai au stade d'Étain.

Félicitations à Noël FERRO, Grégory PEYRONNEL et Hervé ALBERT pour le travail effectué.

Pour les protégés de Fabrice NORROY et Michel BICHEBOIS la saison en honneur régionale est une saison d'apprentissage et les résultats obtenus en début de saison vont sans doute permettre à cette équipe de se maintenir au niveau régional.

L'ensemble du comité remercie chaleureusement JérémY CARRETTE pour l'énorme travail fourni au sein du club et ses trois retraités Marcel ADAM, Noël FERRO et Michel BICHEBOIS qui donnent chaque semaine de leur temps pour la bonne marche du club.

Le Comité

DECOUVERTE DES ASSOCIATIONS

Venez découvrir et vous inscrire aux nombreuses activités des Associations du Pays d'Étain.

FORUM Le 8 SEPTEMBRE 2012

à la Salle des Fêtes de 15h30 à 18h00

Entrée Libre

LES FORCES VIVES SERONT LÀ

Les associations présentes touchent tous les domaines : culturel (musique, histoire, informations...), sportif (football, handball, gym, aéromodélisme, handisport, tir, judo...), de loisirs (centre social, scouts...), aide sociale des petits aux seniors, etc.

ETAIN D'HIER A AUJOUR'HUI

Présente

" 180 ANS DE VIE ASSOCIATIVE A ETAIN "

Les 27 et 28 mai 2012

Salle des Fêtes 9h00 - 19h00

Entrée Gratuite et Buvette

Inauguration le 26 mai à 18h00

Avec le soutien du Conseil Général de la Meuse
et de la Ville d'Étain.

GROUPEMENT ARTISTIQUE DE LA WOEVRE

Une association stainoise installée depuis 35 ans.

Un endroit pour s'initier gratuitement aux techniques artistiques : peinture à l'huile, aquarelle, pastel, dessin, fusain, peinture sur soie, sculpture : conseils, exercices, progression individualisée.

Amicale d'artistes amateurs locaux aimant se retrouver pour échanger, promouvoir l'expression artistique dans le secteur, monter des événements ensemble,

Les sections du GAW :

⇒ **Section peinture à l'huile, dessin, pastel, aquarelle, sculpture**

*** 1 atelier d'initiation à la peinture à l'huile dirigé par Christian BURAK**

Tous les mardis en soirée : s'inscrire directement auprès de l'animateur.

M. BURAK (téléphone : 03 29 87 01 97)

*** 1 atelier d'initiation et de pratiques artistiques variées (huile, aquarelle, dessin, pastel, fusain)**

Les samedis matins, de 10h à 12h, selon planning défini. Michel

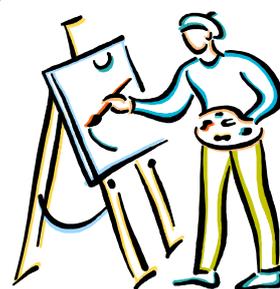
PRANZETTI ; Renseignements au 03 29 87 03 02

⇒ **Section peinture sur soie** : deux séances par semaine en après-midi.

Responsable : Jocelyne HUMBERT ;

S'inscrire au 06 89 14 35 56.

NOUVEAU : la section **GRAVURE**, animée par Angelo GIUSTO ;
s'inscrire au **06 75 57 35 24**



Local : 18 place Rouillon. ETAIN. (Derrière la mairie)

Adhésion : 10 euros à l'année Gratuit pour les jeunes jusqu'à 18 ans.

32^{ème} EXPOSITION REGIONALE DE PEINTURE, SCULPTURE
Un événement artistique régional majeur...

DIMANCHE 27, LUNDI 28 mai (week end de Pentecôte)

Etain sera à nouveau le Carrefour de l'Art...

présence de 80 artistes locaux

Rendez-vous à Hôtel de Ville 9h-19h non – stop

Entrée libre

Ouvert à tout artiste amateur ou professionnel ; s'adresser au 03 29 87 03 02

CROIX ROUGE,

Des rendez-vous de solidarité pour « Humaniser la vie ».

Les bénévoles de la Croix Rouge d'Etain comptent sur votre participation:

****du 2 au 9 juin** pour la traditionnelle **quête nationale**. Faites bon accueil aux bénévoles qui vous présenteront les troncs traditionnels.

****Tout le mois de juin** pour « **la loterie solidaire** », nouveauté cette année pour venir à votre rencontre selon la disponibilité des bénévoles.

**** le vendredi 29 juin:** pour une soirée théâtre « **N'oubliez pas Colibri** » pièce comique de Frédéric Dubost interprétée par « Les Tavumeurs », troupe de théâtre amateur de Bras sur Meuse qui donnent bien des spectacles de qualité dans toute la Meuse.

"Colibri est un village français paisible avec ses gentils fous...Madame le Maire veille au bien-être de ses administrés, jusqu'au jour où le calme de la commune est bouleversé par deux visites inattendues....."

Venez nombreux à **20h30, salle de spectacle « La Halle »**, syndicat d'initiative d'Etain. Participation 8€, tarif réduit 4 € pour moins de 15 ans.

Les bénéficiaires de ces actions nous permettront de financer des actions locales envers les enfants et les personnes les plus fragiles de notre canton.

Nous comptons sur votre participation généreuse.

Permanences 2 rue Lataye, le Vendredi de 10h30 à 11h 30.,

Contact : croixrouge.etain@free.fr ou 03 54 65 94 51.





GIPCE : GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC DU CANTON D'ETAIN



DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Chaque année, le GIPCE, par l'intermédiaire de Chantier école (Patrick HENRY, moniteur SST chez ADLIS à Lunéville) forme des salariés dans le cadre de la santé et la sécurité liées au travail.

Le sauveteur secouriste du travail est un salarié capable d'intervenir durant son temps de présence au sein de son entreprise pour porter secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, dans l'attente de l'arrivée des secours spécialisés. La formation initiale se déroule sur 14 heures ; Tous les 2 ans, il est nécessaire de faire un recyclage d'une durée de 4 heures.

Le lundi 5 mars, 7 hommes salariés du GIPCE et 4 hommes salariés de Chantier école VIGNEULLES ont suivi la formation initiale.

Quant aux femmes, elle l'ont suivi la semaine suivante.



Nouvelle couturière au GIPCE

Francine APOLLONI, 47 ans, mariée, trois enfants, domiciliée à LONGUYON vient d'intégrer, le 1^{er} février dernier, l'équipe féminine en tant que couturière en titre, Cette embauche permet de relancer l'atelier couture.

Mme APOLLONI succède ainsi à Mme NDINGA Marie-Colette qui elle-même vient d'être embauchée à VERDUN. Un contrat aidé de 6 mois renouvelable lui a été proposé Mme APOLLONI a eu connaissance de cette place par un appel de POLE EMPLOI. Elle touche à tout ; ourlet, retouche, confection de modèles...

Monsieur BOISSIERE, le président est très satisfait de son arrivée.



■ Tous les atouts pour réussir.

Les bucherons diplômés

Au GIPCE, on y rentre sans rien et on peut en ressortir avec un diplôme.

C'est la dernière semaine de février que 4 salariés en contrats aidés : Messieurs LAMBOTTIN Jonathan, HUNTZINGER Franck, LELOUP Luc et PETRY Mike avec le moniteur Thierry DUQUENET ont suivi un stage de 5 jours de formation de bucheronnage sous la conduite de Claude GLINKIEWICZ.

Ce stage s'est déroulé dans un premier temps dans un bois sis à BRAQUIS puis à SAINT-JEAN LES BUZY et enfin la dernière journée dans les locaux du GIPCE pour un cours sur la mécanique et l'affûtage des machines. Au final, les 5 hommes se sont vus remettre un diplôme. M. BOISSIERE leur a transmis ses sincères félicitations.

SAMEDI 30 JUN 2012 RANDONNEE CYCLISTE DE LA WOEVRE

Journée cyclotouriste ouverte à tous :
handicapés, valides, amateurs, confirmés, adultes, enfants, familles ...

HANDISPORT ETAIN

3 circuits nature autour d'Etain : 4 km – 9,5 km – 29 km
Départs échelonnés entre 9h30 et 11h30

Inscription : 3 €/personne

Inscription + repas après la course : 12 €/personne

handisport.etaain@wanadoo.fr



CENTRE SOCIOCULTUREL
25 Rue des écoles 55400 ETAIN

Tél : 03 29 87 21 41 /Site : www.cscetain.org /Mail : contact@cscetain.org

FETE DU CENTRE :

Rendez vous le **Samedi 02 juin** pour notre prochaine fête du centre qui aura lieu dans un village du canton. Entrée et activités gratuites : découverte des activités du centre socioculturel, maquillage, jeux, cochon à la broche, saucisses, buvette etc... Retrouvez nous pour une grande journée sous le signe de la convivialité.

FETE DE LA MUSIQUE :

Le Réseau Stainois de Solidarité (composé d'institutions et d'associations : le Centre Socioculturel d'Etain, les restos du cœur, Bleu Ciel, le Secours Catholique, la Croix Rouge, le CCAS d'Etain, le GIPCE, le CMS d'Etain) en partenariat avec le CEMDO, et ADOREMI (association portée par les adolescents du centre socioculturel, notamment pour promouvoir les musiques actuelles) organise la fête de la musique le **Vendredi 22 Juin de 18h à 2h00** sur la place de la mairie.

Au programme :

- Diverses productions de groupes de la région et de ses environs, sur scène.
- Diverses animations autour de la musique.
- Bal populaire.
- Petite restauration et buvette. Renseignements (03 29 87 21 41)

MERCREDIS RECREATIFS :

Le Centre Socioculturel d'Etain organise les « **Mercredis Récréatifs** » pour les enfants de 3 à 12 ans. La directrice, Rachel PAILOT, assistée de son équipe d'animateurs fera découvrir aux enfants « l'Art dans tous ses états ». L'équipe accueillera vos enfants de 8H à 18H (Temps d'accueil de 8H à 9H/Départ de 17H30 à 18H). Les inscriptions se font au trimestre. (Possibilité d'inscription en cours de trimestre). Accueil possible en « Mercredi dépannage » pour 1 journée. Tarif : en fonction du quotient familial.

Accueil possible de 7H à 8H et de 18H à 19H uniquement sur réservation au moment de l'inscription, facturé 2€ de l'heure. Vous pouvez vous renseigner au Centre Socioculturel (03 29 87 21 41) ou directement auprès de Rachel, directrice de l'Accueil de Loisirs. ([03.29.87.08.90](tel:03.29.87.08.90))

ACTIVITES : Retrouvez nous durant toute la période scolaire dans différentes activités. Inscription au trimestre.

(Possibilité d'intégrer les clubs en cours de trimestre, première séance d'essai gratuite) :

Maintien en forme : Mardi de 9h30 à 10h30 à la salle des fêtes d'Etain. Tarif : 30€ le trimestre/personne

Yoga : Mardi de 14h à 15h30 à la salle des fêtes et Vendredi de 19h30 à 21h à la salle d'évolution de l'école primaire. Tarif : 45€/personne le trimestre

Chi kong : Mardi de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes. Tarif : 50€ le trimestre/personne

Danses de Salon : Vendredi de 20h30 à 22h30 au centre socioculturel. Tarif : 45€/personne pour l'année ou 80€/couple pour l'année

Chorale : Mercredi de 17h à 18h chez l'animatrice. Tarif : uniquement la carte d'adhésion familiale de 10€

Tarot : Prochain concours le **Samedi 20 Octobre** à 20h au centre socioculturel. (Le reste du calendrier sera communiqué ultérieurement) Pour concourir au challenge CARABIN, il faut participer à tous les concours de la saison Pour tout renseignement : 03 29 87 21 41

Scrabble : Vendredi de 14h à 16h au centre socioculturel. Tarif : uniquement la carte d'adhésion de 10€

Bibliothèque (2 rue Lataye) Lundi 13h30-16h30 / Mercredi 14h-17h / Samedi 14h-16h. Tarif : 5€ pour l'année par famille + la carte d'adhésion familiale de 10€

Informatique : Mercredi de 18h à 19h : groupe « débutants » et 19h à 20h : « groupe initiés » au centre socioculturel. Tarif : 39€/personne le trimestre (reprise en septembre)

Broderie/Crochet : Vendredi de 14h à 16h au centre socioculturel. Tarif : uniquement la carte d'adhésion familiale de 10€

Atelier ARA : Jeudi de 10h à 16h au centre socioculturel. Tarif : uniquement la carte d'adhésion de 10€



BLEU CIEL ASSOCIATION 55

Bleu Ciel, association d'aide et de prévention sur les addictions, a eu son assemblée générale. De là, de nouvelles personnes ont été élues au sein du bureau:

Malou AUGER présidente ;Peggy WASSERMAN vice-présidente
Christine STEMART trésorière;Josette PERBAL trésorière adjointe
Christine COLAMARIA secrétaire;Cathy KRATZ secrétaire adjointe;
Christine SCHERRMANN animatrice salariée bleu ciel

Les membres adhérents sont de plus en plus nombreux et permettent ainsi, de faire de nouvelles actions.

En l'espace d'un an, nous avons plusieurs personnes du canton: une sortant de prison et qui essaie de sortir de l'alcoolisme, une personne que nous avons accompagnée aux urgences pour suivre une cure de désintoxication, plusieurs personnes mal dans leur peau et que nous aidons psychologiquement, une jeune que nous accompagnons dans sa démarche de recherche de travail, accueil de personnes condamnées à des TIG.

Bleu Ciel organise un repas dansant le samedi 9 juin, à la salle de Foameix. Au menu, couscous, tarte, café et une bouteille d'eau pour 4 personnes : 15 € pour les adultes et 8 € pour les moins de 12 ans. Inscription au 06 14 85 50 13.

Bleu Ciel noue de plus en plus de partenariats. Les plus récents concernent Les Francas, reconnu nationalement, avec qui nous avons plusieurs projets.

Rens. 0614855013 ou www.bleuciel55.com ou bleuciel55@gmail.com



SCOUTS UNITAIRES de France Groupe St Martin à ETAIN

« TOUJOURS PRETS » à rendre service selon leur devise.

Le but du scoutisme est d'apprendre en s'amusant, et par ce biais, se préparer à devenir des hommes et des femmes responsables de leurs actes, à se respecter et aider leurs prochains.

L'apprentissage de la nature et du bois (froissartage, matelotage) en vue des installations de leurs camps (tables, bancs, table à feu, cabane, etc...) Initiation à la topographie (sens de l'orientation sur carte IGN)

Sans oublier la « POPOTE » et chose très importante, la vie en communauté et savoir se débrouiller dans grands nombres de situations.

Dans ce contexte, ils sont amenés à retransmettre leurs connaissances en devenant à leur tour chef ou cheftaine dans les différentes unités.

Louveteaux et jeannettes : 8 à 12 ans

Eclaireurs et guides : 12 à 17 ans

FETE ANNUELLE DU GROUPE St MARTIN DES SCOUTS UNITAIRES DE France

LE 2 JUIN 2012

Vous êtes invités à venir prendre l'apéritif, qui sera suivi du MECHOUÏ traditionnel (mouton & porc) accompagné de saucisses, Merguez, etc...

Avec une animation façon « scouts » et une veillée autour du « feu de camp », les jeunes scouts

« TOUJOURS PRETS » vous promettent une bonne ambiance.

Prix par adulte : **16 €**

Prix par enfant (jusqu'à 10 ans) **6 €**

Réponse à faire parvenir avant le 15 mai au 03 29 87 20 24 ou au local rue de la Maternité le samedi après-midi de 14h30 à 17h00

UNE NOUVELLE INTERVENTION DE CONSEILLERS GENERAUX EN FAVEUR DU MAINTIEN DE LA LIGNE SNCF

Les Conseillers Généraux : Jean PICART, Samuel HAZARD, Christian POINSIGNON et Guy NAVEL ont à nouveau émis un vœu d'urgence au Conseil Général le 5 avril 2012 sur l'avenir de la ligne SNCF Châlons, Verdun, Etain, Conflans. Argumentaire :

⇒ Cette ligne SNCF participe au désenclavement du Nord Meusien.

⇒ Les transports ferroviaires s'inscrivent dans le développement durable, économe de Co2 contrairement aux transports routiers.

⇒ Depuis 2004, le Conseil Régional a investi, sur ses deniers, dans des matériels roulants de nouvelles générations plus confortables.

⇒ En 2006, le Conseil Général et le Conseil Régional ont organisé le transport des lycéens entre ETAIN et VERDUN suite à un vœu déposé par Jean PICART le 29 juin 2001.

⇒ Les travaux de réhabilitation du tunnel des Islettes prévus par R.F.F. l'an dernier ont été suspendus.

⇒ Les Conseillers Généraux rappellent l'étude sur l'indispensable raccordement de St Hilaire au Temple.

⇒ Des menaces pèsent sur le tronçon Verdun-Châlons. Il doit être fermé durant les vacances scolaires 2012. Le chantier reporté et prévu cette année, est annulé sans motif. Les cheminots n'ont aucune assurance quant à leur service en septembre. C'est pourquoi, les Conseillers Généraux demandent une intervention pressante du Conseil Général pour le maintien de cette ligne.

DEPUIS HUIT ANS, LA CODECOM EST FAVORABLE À LA CRÉATION D'UNE MAISON DE SANTÉ

Voici huit ans, la Codecom a organisé **quatre réunions** avec les professionnels de la Santé. C'était à l'époque de Jean Mutelet Président, Martial Falque et Alain Louppe Vice-Présidents. Quatre rencontres : 17 novembre et 16 décembre 2003, 13 janvier et 17 février 2004.

Que dit le compte rendu de la dernière réunion ? « **Monsieur Dhyvert s'est prononcé contre la création d'une maison de santé** ». « **Le dossier a été présenté en commission de développement local puis en assemblée générale. Après discussion, ce dossier apparaît important pour la Codecom. Avis favorable.** »

⇒ **27 avril 2009** : rencontre à l'initiative de la DASS et de l'ordre des Médecins en présence d'Élus et de professionnels de la Santé. Qu'a déclaré la Directrice de la DASS ? « Monsieur Dhyvert, pour la troisième fois, je vous rappelle la marche à suivre : les professionnels de Santé et eux seuls établissent leur projet santé qui doit être validé par la DASS et l'ordre des Médecins, ce n'est qu'ensuite que la Codecom obtient les subventions et construit ».

⇒ **31 mars 2011** : un courrier signé par Jean Picart Président et Philippe Gérardy Vice-Président de la Codecom a été adressé à Monsieur Dhyvert Président du Pôle Santé et aux professionnels de Santé, rappelle que la Codecom est favorable à la création d'une maison de santé et reste disponible pour avancer... **Sans réponse.**

⇒ **29 février 2012** : nouveau courrier aux mêmes destinataires. « la Codecom souhaite vous rencontrer sur cette question ». **Sans réponse.**

Monsieur Dhyvert relance la polémique du bouc émissaire, en faisant l'amalgame maison de retraite et maison de santé privées.

Savez-vous que le prix de cette maison de retraite privée passerait de 1500 € mensuels à 2 700 ou 2 800 € voire davantage ?

LES FINANCES DE LA VILLE SONT RIGOREUSEMENT CONTRÔLÉES

Le budget primitif prévoit des crédits par chapitre parfois supérieur à la réalité. Ce qui compte, en définitive, ce sont les sommes réellement dépensées dans l'année (compte administratif).

On nous fait un procès pour les dépenses de personnel : il n'y a vraiment pas de quoi fouetter un chat.

Le Maire et la Municipalité contrôlent rigoureu-

sement toutes les dépenses de la Ville. Il n'y a aucun dérapage; l'opposition le sait pertinemment.

L'augmentation des taux communaux (+1.5%) rapportera **8887 €** de plus à la Ville. En revanche, pour la deuxième année, l'Etat prélève **29 000 €**.

L'opposition ne rappelle pas ces deux données. Pourquoi ?

VIE PRACTIQUE

Développement durable à la Déchetterie

Depuis deux ans et demi, la Codecom récupère les D3E (appareils électriques).

En 2011, nous avons récupéré 8 373 appareils contre 6 500 en 2010 : une belle progression grâce à votre participation.

A ce titre, vous avez déposé 60.6 tonnes en 2011 soit 8.5 Kg/hab^t/an contre 55 tonnes en 2010 et permis d'économiser l'émission de 35 tonnes de CO2.

Vous avez participé à l'économie de 68 barils de pétrole brut contre 59 en 2010.

Rappelons une nouvelle fois que ce nouveau service ne coûte rien à la Codecom. Au contraire il a rapporté près de 4 000 € en 2011.

⇒ **Plus vous trierez et plus vos élus pourront limiter l'augmentation de la redevance.**

INFO TRI

Depuis le 1er janvier 2012, les sacs de tri sont collectés en mélange (sacs bleus et jaunes sans différencier les matériaux). Vous pouvez déposer les corps plats (papiers, journaux,...) et les corps creux (bouteilles plastiques, conserves, ...) dans l'un ou l'autre des sacs en mélange.

La collecte se fait les mercredis matins en **semaine impaire** (sortir les sacs la veille au soir)

Nouveau site de la Communauté de Communes

www.codecom-pays-etain.fr

POUR LES NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez de vous installer dans la commune d'ETAIN depuis septembre 2011, vous voulez la découvrir et en savoir plus, vous souhaitez rencontrer les élus qui vous dévoileront leurs actions,

la Municipalité organise une « SOIREE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX STAINOIS »
le **SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2012.**

Alors dès aujourd'hui, inscrivez vous en Mairie d'Etain.

STAINOISES et STAINOIS, si vous avez des nouveaux voisins, n'hésitez pas à leur en parler.

L'Adjoint à la communication,
Thierry MINARIE

QUOI DE 9 ?

⇒ Pascaline GAMBI, psychologue, tient une permanence médicale

les mardis toute la journée
au Pôle Santé Place Jean-Baptiste Rouillon
(ancienne école de musique)

sur rendez-vous.

Consultations possibles à domicile.

Tél. : 06.15.16.23.41

Adresse e-mail : pascaline.gambi@orange.fr

⇒ Monsieur DE ARAUJO William, pédicure, podologue, 10 rue Pasteur, remplace Monsieur RIMBERT Olivier à compter du 20 avril 2012.

Sur rendez-vous au 03 29 87 18 52

⇒ **CONTACTS UTILES : GAZ DE France**

* Pour un contrat de :

Gaz naturel et/ou **d'électricité** avec GDF SUEZ :

09 69 324 324 ou

www.dolcevita.gazdefrance.fr

* Pour le **raccordement au gaz naturel** :
appeler GrDf au **0 969 363 534**

* **Urgence gaz naturel** :
appeler GrDf au **0 800 47 33 33**

⇒ Nouvelle entreprise **DEL Fenêtre DELATTRE Cyril 55400 ETAIN** (fenêtres, portes d'entrée, portes de garage, Portails, motorisation, volets PVC, automatisme...)
Devis gratuit Tél. 03 29 85 23 83
ou 06 06 68 20 98

⇒ Entreprise Lorraine Monuments :
Hervé et Catherine LEBEGUE Zac du Château d'eau :

- Fleuriste :

- Marbrerie :

Tél. : 03 29 88 54 60

- Chambre funéraire :

Tél. : 03 29 88 54 65

⇒ **Nouveau Bar-Restaurant : "CHEZ LEO ET PATOU"**

7 rue du General de Gaulle à ETAIN

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 6h30 à 21h00

Samedi et dimanche de 7h30 à 21h00

Tél. : 03 54 65 16 74

MON COMPTE
SUR ameli.fr

Je me facilite la vie avec
MON COMPTE sur ameli.fr

Avec MON COMPTE sur ameli.fr vous pouvez :

Télécharger vos attestations de droits
Télécharger vos décomptes 24h/24 et 7j/7
Consulter et imprimer vos remboursements
Commander votre Carte Européenne d'Assurance Maladie
Suivre l'évolution de votre carte vitale
Contacter votre caisse par mail
Déclarer votre changement d'adresse
Consulter l'espace prévention
Résilier votre compte à tout moment
...

C'est facile et gratuit !



Changement d'adresse de la permanence de la Caisse d'Allocations Familiales

4 rue Jean Pache (quartier des Planchettes)
Les mardis et jeudis
de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 16h00

CAMPAGNE IMPOTS SUR LE REVENU 2011

Le Centre des Impôts de VERDUN assurera une
permanence en Mairie

**le MARDI 22 MAI 2012
DE 9H A 12H ET DE 14H A 16H30**

LES HORAIRES A RESPECTER POUR LES TONDEUSES A GAZON ET TOUT APPAREIL SONORE

Pour les tondeuses à gazon et autres appareils
sonores (exemple : bétonnière, perceuse à per-
cussion, taille haies, motoculteur, ..., les horaires
autorisés sont les suivants :

- ◆ Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 20h
- ◆ Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- ◆ Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

**Ces appareils sont interdits, le dimanche
et les jours fériés, l'après-midi.**

La Municipalité invite les Stainois à respecter
scrupuleusement ces horaires pour la tranquillité
des voisins.

**De même les Quads sont
interdits sur les chemins ru-
raux et de l'AFR ainsi que
dans le Bois de Tilly.**



PERMANENCES EN MAIRIE

- ⇒ **CAUE (conseil en architecture) :**
Les prochaines permanences auront lieu
les jeudis, 24 mai, 21 juin à 14h30
Rendez-vous à prendre en mairie au
03 29 87 10 35 avant le mardi 12h.
- ⇒ **CIDFF (infos sur les droits de la
famille) :** 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de
9h30 à 11h30.
- ⇒ **CPAM :** tous les lundis de 13h30 à
15h30.
- ⇒ **France Mutualiste :** 1^{er} et 3^{ème} mardi du
mois de 16h à 18h.
- ⇒ **DDT : Prochaines permanences uni-
quement sur rendez-vous** les 2-16-30
mai et 13-27 juin. **Tél : 03 29 87 10 35**
- ⇒ **Conciliateur de justice :** le mercredi à
partir de 9h sur rendez-vous au
03 29 87 10 35.
- ⇒ **ADAPAH :** le mardi et jeudi matin de 9h à
12h et sur rendez-vous au 03 29 79 05 84.
- ⇒ **Armée de terre :** le 3^{ème} mercredi du
mois de 10h à 12h.

NETTOYAGE DES TROTTOIRS

**La municipalité rappelle les obligations
concernant les riverains des voies publi-
ques :**

Chaque propriétaire ou locataire est tenu de
nettoyer les trottoirs ou l'emplacement entre sa
propriété et la voie publique et ce, tout le long de
leur propriété :

- ramassage des papiers
- balayage
- enlèvement des mauvaises herbes

**N'oubliez pas qu'en cas d'accident, c'est
votre responsabilité qui peut être mis en
cause !**

Prochaine collecte des LIONS CLUB

**Dimanche 13 mai 2012
dans la matinée**

L'autre vision pour Etain

Restructurations de Défense **Plan Local de Redynamisation (PLR Verdun-Etain)**

Suite à la rationalisation des fonctions de soutien et d'administration générale et à la création à Verdun d'une base de défense chargée des unités militaires présentes en Meuse, Verdun supportera 225 suppressions de postes et le 3^{ème} RHC 95 suppressions.

Ces réorganisations ont conduit à inscrire la Meuse parmi les départements éligibles au PLR, doté d'une enveloppe de 3 millions d'euros de l'Etat, pour les projets créateurs d'emplois ou de développement économique sur les 2 sites du Nord meusien.

M. le Président de la CODECOM, évoquant ce sujet, nous a signifié : « On a réussi à s'infiltrer là-dedans. » (sic)

Pas de quoi pavoiser ! La CODECOM d'Etain (7 951 habitants) a obtenu 145 000 € de subventions pour réhabiliter un bâtiment industriel et développer et promouvoir la ZAEC des Casernes.

Dans le même temps, la CODECOM de Charny par exemple (5 500 habitants) percevra 310 000 €.

Le PLR prévoyait la possibilité de soutien de projets à caractère médical ou social liés à l'aide à la personne. Il proposait aussi le soutien de projets destinés à renforcer l'attractivité, notamment culturelle et touristique, du territoire.

La CODECOM d'Etain n'avait-elle aucun besoin dans ces domaines ?

Une fois de plus, le manque de concertation, de réflexion et de vision à long terme a conduit au service minimum !

DOMMAGE !

Les travaux de voirie, d'eau et d'assainissement de la rue Leloup sont prévus en 2012. Lors de la réunion de la commission travaux finances, il a été proposé d'en profiter pour enfouir les réseaux secs (électricité, téléphone).

M. le Maire a refusé, prétextant un coût supplémentaire.

Il serait temps de mettre en place une politique d'enfouissement systématique lors de ce type de travaux afin de favoriser l'embellissement de notre ville.

BUDGET

Nous n'avons pas voté le budget car il intègre une augmentation des taux de fiscalité communale de 1,5% qui viendra se greffer sur une revalorisation des bases, décidée au niveau national.

M. le Maire sait pourtant déjà que cette augmentation va peser sur le budget des Stainoises et des Stainois qui vont aussi subir une inévitable **augmentation du prix de l'eau** à partir de 2012, en raison des travaux sur le réseau.

Comme Président de la CODECOM, il a aussi fait voter une **augmentation des taux de fiscalité intercommunale**.

Cette accumulation de hausses va accentuer les difficultés des foyers stainois.

Pourquoi ne pas avoir opté pour le gel des taux en adoptant la politique de beaucoup de municipalités conscientes de la paupérisation de leurs concitoyens ?

Les Stainoises et les Stainois seraient-ils épargnés par la crise ? ou plus aisés que les autres Meusiens ?

Evolution des frais de personnel :

Entre 2010 et 2011, la masse salariale est passée de 757 727 € à 801 391 €, soit une augmentation de 5,76 %

Entre 2011 et 2012, le budget prévoit de passer de 801 391 € à 851 500 € soit encore une augmentation de 6,25 %.

Cette augmentation substantielle cache-t-elle quelque chose ? Une embauche supplémentaire ?

La commune en a-t-elle les moyens ? Des jobs d'été bien gérés seraient sans doute moins coûteux !

Economies...

Suite à l'une de nos propositions qui visait à réduire les frais de télécommunications, l'un des adjoints nous a répondu qu'essayer d'économiser 1 000 € sur un budget de 2 000 000 € était une perte de temps.

Décidément, nous n'avons pas la même conception du budget communal.

**Pour nous, un euro dépensé doit être un euro utile !
surtout quand il s'agit de l'argent des contribuables...**

Les élus de l'opposition

CALENDRIER DES FÊTES ETAT CIVIL

MAI 2012

- ◆ Dimanche 6 - Elections Présidentielles Salle des fêtes+ Brasse et Focosi
- ◆ Mardi 8 - Cérémonie du 8 mai
- ◆ Samedi 12 - Prix cyclisme ville Etain
- ◆ Jeudi 17 - Départ circuit des Mines Champ de foire
- ◆ Samedi 19 - Soirée Hiroa Maohi Salle des fêtes
- ◆ Samedi 26 au Lundi 28 - Expo Groupement artistique de la Woèvre Mairie
- ◆ Samedi 26 au Lundi 28 - Expo E.H.A Salle des fêtes

JUIN 2012

- ◆ Samedi 2 - Méchoui des Scouts Pav. Fr. Verdun
- ◆ Samedi 9 - Gala de la gymnastique Volontaire Salle des fêtes
- ◆ Dimanche 10 - Elections législatives Salle des fêtes + Brasse et Focosi
- ◆ Dimanche 10 - Foire aux puces des Pompiers Champ de Foire
- ◆ Samedi 16 - Repas Spectacle organisé par Oxygène Salle des fêtes
- ◆ Dimanche 17 - Elections Législatives Salle des fêtes + Brasse et Focosi
- ◆ Lundi 18 - Cérémonie d'appel du 18 juin
- ◆ Dimanche 24 - Tournoi Inter sociétés organisé par l'USEB Stade municipal
- ◆ Vendredi 29 - Assemblée Générale USEB Stade municipal
- ◆ Samedi 30 - Concours de pétanque Prix de la ville d'Etain Champ de Foire

JUILLET 2012

- ◆ Du Samedi 7 Au Lundi 9 - 59ème fête Villages, Cultures et Traditions Salle des fêtes + Brasse et Focosi
- ◆ Vendredi 13 - Bal et feu d'artifice + Restauration-buvette Stade Municipal
- ◆ Vendredi 27 - Don du sang de 15h30 À 19h00 Salle des fêtes
- ◆ Dimanche 29 - Brocante organisée par Bleu Ciel St-Jean-Les-Buzy

SEPTEMBRE 2012

- ◆ Samedi 1er - Cérémonie Monument Brasse et Focosi + Libération d'Etain Senon et Etain
- ◆ Dimanche 2 - Journée festive organisée par Bleu Ciel Parc Paul Thierry
- ◆ Samedi 8 - Forum des Associations + Accueil nouveaux stanois Salle des fêtes
- ◆ Dimanche 9 - Week end sport en famille Salle des fêtes + Bois de Tilly
- ◆ Samedi 15 et Dimanche 16 - Journées du Patrimoine
- ◆ Jeudi 27 au Dimanche 30 - Bourse de vêtements organisée par le R.A.M. Salle des fêtes



NAISSANCES

- * IMRAZEN CHAUVETEAU Victoria le 28 décembre 2011
- * REDON Jules le 3 janvier 2012
- * JACQUERAY Lola le 11 janvier 2012
- * WINTERSTEIN MENET Diégo le 22 janvier 2012
- * DODRE Emma le 23 janvier 2012
- * WALLIEZ Téana le 28 janvier 2012
- * PAILLAUD LABBE Ezio le 31 janvier 2012
- * BALDIN GAUTHIER Hugo le 4 février 2012
- * BROCHERAY Yanis le 6 février 2012
- * GROULT Tony le 8 février 2012
- * MARTIN Sharon le 11 février 2012
- * COURCOL Agathe le 14 février 2012
- * FOURNIQUET Baptiste le 23 février 2012
- * OPALA Aniela le 6 mars 2012
- * BÉLEC Emilie le 2 avril 2012
- * HELLENBRAND Enzo le 6 avril 2012



MARIAGES

- * RAMADANOSKI Isa/BISARD Elisa le 11 février
- * DUBUS Kévin /LEFEBVRE Emilie le 21 avril



DECES

- * MARCHAL Jean Daniel le 10 janvier à NANCY
- * SIDOT veuve GANIER Marie le 19 janvier à ETAIN
- * VICENTINI Dante le 16 janvier à VERDUN
- * HENRYON Olivier le 6 février à ETAIN
- * JANIK veuve TADLA Maria le 9 février à ETAIN
- * DUPIC Jean Luc le 3 février à VERDUN
- * HOURREGUE Laurent le 7 février à VERDUN
- * GUININ René Louis le 22 février à ETAIN
- * LARUELLE veuve FABE Laure le 22 février à ETAIN
- * SCHAEFFER Guy le 5 mars à METZ
- * SCHÉRER veuve GENOUX Andrée le 6 mars à VERDUN
- * FLEURY Jean-Pierre le 10 mars à VERDUN
- * LEREBouLET Pierre le 28 mars à ETAIN
- * DALL'ALBA veuve PASQUALETTO Lydia le 9 avril à ETAIN

LES GRANDES REALISATIONS



Requalification de la gare SNCF
et de la place



Requalification de la rue de Morteau
et de la place des Fusillés



Création d'un
bâtiment commun
au Judo et à Handisport

Développement des circulations douces



Route de Longwy



Route de Damvillers



Avenue du 8^{ème} BCP



Lotissement de Riéviliers



Lotissement du Vieux Moulin à Vent



Création de parking rue des Ecoles



Réfection de la rue de la Maternité

Mentions Légales :

Directeur de publication : Jean PICART
Responsable communication : Thierry MINARIE
Frappe, mise en page et édition par les services municipaux
Articles publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

Mairie d'ETAIN

Place Jean-Baptiste Rouillon, BP 32, 55400 ETAIN
☎ 03.29.87.10.35 - 📠 03.29.87.17.02
✉ mairie@ville-etain.fr
Internet : www.ville-etain.fr